

Décharges sauvages : le secteur du BTP dans l'attente d'un plan

Un petit monticule de gravats posé dans le maquis, non loin de la route, le spectacle est des plus communs dans l'Alta Rocca. Comme dans de nombreuses autres microrégions montagneuses insulaires, éloignées des rares installations de traitement des déchets du BTP*.

"Tout le monde jette un peu partout. Tuiles et tôles cassées, amiante aussi parfois quand il s'agit d'un tout petit chantier. On les recouvre souvent de terre. Les gravats sont parfois jetés au village même", déclare un entrepreneur de la région. *"C'est bien simple, ici, nous n'avons rien pour nous débarrasser de ces déchets. Nous recyclons comme nous pouvons, nous sommes livrés à nous-mêmes",* fait valoir le patron d'une grosse PME.

Les déchets du BTP (plus de 90 000 tonnes par an en Corse, selon une estimation de l'Ademe qui date de 2014) sont classés en trois catégories : ceux inertes (béton, tuiles et briques, agrégats d'enrobés, etc.) ; ceux "non dangereux et non inertes" (métaux, bois brut, plastiques, etc.) ; enfin, les déchets dangereux qui contiennent des substances nuisibles pour l'environnement ou la santé.

Les entrepreneurs de l'Alta Rocca ne descendent pas jusqu'à la partie littorale de San-Gavino-di-Carlini, au centre agréé ICPE de valorisation des déchets inertes de l'entreprise Malagoli. Fondée en 2013, cette entreprise spé-

cialisée accueille essentiellement des entrepreneurs de Bonifacio, Porto-Vecchio et de Figari.

"Chaque année, nous voyons le tonnage augmenter. Le prix du traitement de ces déchets varie entre 10 et 15 euros la tonne pour les déchets triés, 45 euros pour les déchets sales, près de 330 euros lorsqu'ils sont très sales, explique Patrick Malagoli. Nous recyclons, concassons. La plupart des petits entrepreneurs jouent le jeu. Le souci se pose surtout pour ceux qui sont loin, comme ceux de l'Alta Rocca. Du coup, ils beniment un peu partout."

Aucune marge de manœuvre

Dans le Sartenais-Valinco-Taravo, non loin de l'Alta Rocca, les décharges sauvages sont également légion. *"C'est un problème, déclare le vice-président Jean Pereney. La gestion de ces déchets ne relève pas de la compétence des intercommunalités. Mais nous sommes bien obligés de ramasser et cela a un coût. Alors nous essayons de surveiller. Pas plus tard que la semaine dernière, le maire de Viggianello a surpris un camion en train de déverser, il leur a fait tout remballer."*

Pourtant, la déchetterie de Viggianello, qui constitue le plus gros centre d'enfouissement de Corse, accepte les gravats des particuliers mais aussi du BTP. *"Nous ne les re-*



Une décharge sauvage sur la route qui monte au col de la Scalella, après le village de Tavera.

/ PHOTO PIERRE-ANTOINE FOURNIL

cyclons pas mais les stockons, pour un coût de 10 euros la tonne. Ce n'est vraiment pas cher. Pourtant, nous avons vu de grosses décharges se constituer à deux pas de chez nous, venant de gros chantiers publics", déplore le gérant Alexandre Lanfranchi qui regrette qu'il n'existe pas en Corse davantage de structures comme la sienne.

Régulièrement suspectés d'être de mauvais élèves, les professionnels invoquent le manque d'infrastructures. *"Les entrepreneurs sont souvent montrés du doigt dans ces histoires de décharges mais je pense que nombre*

d'entre eux seraient ravis de pouvoir décharger dans de bonnes conditions. Nous n'avons pas ce qu'il faut", estime ainsi côté Sandra Delovo, qui dirige la SARL CDTF Delovo.

Dans la Capa aussi, les décharges sauvages pullulent. *"Sur notre territoire, trois entreprises privées récupèrent les déchets inertes. Les gros producteurs de ce type de déchets travaillent avec elles. En revanche, nous retrouvons beaucoup de gravats provenant de petits chantiers, notamment de nombreuses plaques de plâtre ou des palettes. Nous les retrouvons au fond des bacs*

poubelles ou à côté des points de collectes. Nous recevons souvent des doléances pour collecter ces gravats, cela ne relève pourtant pas de notre compétence. Il n'est pas normal que le particulier ait à payer pour les déchets des entreprises. Les particuliers quant à eux peuvent aller les déposer à la déchetterie du Stiletto", explique Michèle Orlandi, la directrice générale adjointe du pôle technique de l'interco.

François Perrino, le président de la Fédération du BTP 2A, souligne quant à lui l'absence d'un plan régional en matière de traitement des déchets inertes du BTP. *"Sur*

le continent, les entrepreneurs trouvent des déchetteries spécialisées ; chez nous, nous n'avons pas beaucoup de marge de manœuvre."

Après le vote du plan de gestion des déchets ménagers en 2015, dont la mise en œuvre s'avère très difficile et constitue une épine dans le pied de la mandature nationaliste, la Collectivité de Corse devrait s'atteler aux déchets du BTP en septembre : *"Un diagnostic sera réalisé, des propositions seront ensuite faites pour l'élaboration d'un plan",* assure le cabinet de Gilles Simoneoni.

Par ailleurs, selon le projet de loi sur l'économie circulaire, présenté mi-juillet, les fabricants de matériaux de construction pourraient bien désormais être responsables financièrement du recyclage de leurs produits.

Dans une interview donnée début juillet au *Journal du Dimanche*, Brune Poirson, la secrétaire d'État à la Transition écologique, déclarait : *"Sur les 4,6 tonnes de déchets produits chaque année par chaque Français, 600 kg seulement sont des déchets ménagers, 700 kg des déchets d'entreprise. Tout le reste, soit 3,4 tonnes, vient du BTP !"*

CAROLINE MARCELIN

* On compte, en Corse, treize infrastructures de type divors accueillant des déchets du BTP. Huit carrières sont en phase de réaménagement, deux centrales d'enrobage utilisent les déchets issus du BTP, selon les informations de la préfecture.